



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 116495

Texte de la question

Mme Martine Martinel appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les inégalités faites aux femmes en matière de pension de retraite. En contradiction avec la loi du 23 mars 2006 sur l'égalité salariale prévoyant à échéance du 31 décembre 2010 la suppression des écarts de rémunération entre hommes et femmes, les écarts demeurent entre les pensions de retraite versées aux femmes et celles des hommes. La situation est aggravée par le nouveau dispositif pour les retraites adopté cette année sous l'impulsion du Gouvernement. En effet, la majorité des femmes appartenant aux générations les plus proches de la retraite se verront octroyer des pensions très inférieures à celles des hommes. Les causes en sont connues : carrières en pointillé et raccourcies du fait des maternités, de la nécessité de s'occuper des enfants, voire de parents dépendants. Ces situations sont liées à la difficulté d'assurer une conciliation entre vie professionnelle et vie privée, faute de moyens de garde suffisants et d'un véritable partage des tâches ménagères entre les femmes et les hommes, mais aussi en raison d'une égalité professionnelle inexistante tant du point de vue salarial que du déroulement de carrière. Si les conditions d'entrée sur le marché du travail pour les femmes tendent peu à peu à s'améliorer aujourd'hui, la justice sociale ne peut accepter le sacrifice d'une génération, celle des femmes au foyer qui ont concilié leur vie familiale et leur vie professionnelle, et qui se retrouvent, à l'âge de la retraite, avec une pension minimale. C'est la raison pour laquelle, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures elle entend prendre afin de réviser le statut des femmes de plus de cinquante-cinq ans qui ont, dans les faits, exercé deux métiers : le leur et les responsabilités familiales qui leur ont incombé souvent malgré elles.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Martinel](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116495

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8490

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)